

F.A.N-B. N° 16
SUSPENSION DE GARANTIES POUR REMISAGE

ASSUREUR :	Avenant à la police n° :
ASSURÉ :	Prise d'effet : _____ à: AM <input type="checkbox"/> PM <input type="checkbox"/> AAAA MM JJ heure locale

L'Assuré déclare que le véhicule désigné sera retiré de la circulation et remis à la date mentionnée ci-haut, et demande la résiliation des garanties ci-dessous, à partir de ladite date.

GARANTIES				
CHAPITRE A	Responsabilité Civile		} En ce qui concerne uniquement l'utilisation ou la conduite de l'«automobile désignée», de l'«automobile nouvellement acquise» et de l'«automobile de remplacement», définies par la police.	
CHAPITRE A.1	Indemnisation directe en cas de dommages matériels			
CHAPITRE B	Indemnités d'accident			
CHAPITRE D	Couverture d'automobiles non assurées			
CHAPITRE C	Dommages causés à l'automobile assurée	Divisions	Seulement en ce qui concerne la collision ou le versement.	
		1		Tous Risques
		2		Collision ou versement

Il est précisé :

a) Qu'en cas de remise en vigueur de l'assurance résiliée, l'Assuré aura droit à une ristourne pour la durée de la résiliation, sur la base du tableau suivant :

Durée de la résiliation	Pourcentage de la prime annuelle	Durée de la résiliation	Pourcentage de la prime annuelle
Moins de 2 mois	Néant	De 4 à 4½ mois	30%
De 2 à 2½ mois	15%	De 4½ à 5 mois	34%
De 2½ à 3 mois	19%	De 5 à 5½ mois	38%
De 3 à 3½ mois	22%	De 5½ à 6 mois	41%
De 3½ à 4 mois	26%	6 mois ou plus	45%

- b) Qu'à défaut de remise en vigueur (ou en cas de remise en vigueur suivie d'une résiliation totale demandée par l'Assuré), l'Assureur versera à l'Assuré, à la demande de ce dernier, une ristourne calculée selon la table "courte durée".
- c) Qu'aucune ristourne n'est exigible pour les résiliations de moins de 60 jours consécutifs.

Si le contrat désigne plus d'un véhicule, le présent avenant ne produit ses effets qu'en ce qui concerne celui qui, au tableau de désignation, porte le n° d'ordre

L'Assureur se déclare d'accord sur la suspension et les modalités de ristourne ci-dessus.
 Toutes les autres conditions du contrat demeurent inchangées.

Date: _____ AAAA MM JJ	_____
	Signature de l'Assuré